



Service de l'économie
Avenue de la Gare 2
Case postale 1
2002 Neuchâtel

Neuchâtel, le 20 mai 2015

Consultation projet de loi sur l'appui au développement économique

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du projet de loi sur l'appui au développement économique mis en consultation. Le Conseil communal de Neuchâtel salue la nouvelle stratégie proposée par le Conseil d'Etat qui repose sur les thèmes imagés des 4i à savoir : Innovation, Intégration, Implantation, Image.

Comme vous le savez, notre Ville est déjà fortement impliquée dans ces thématiques. La devise adoptée en 2013, « Neuchâtel, art de vivre et innovation », indique clairement la volonté des Autorités communales de renforcer le positionnement de Neuchâtel sur la scène cantonale, nationale et internationale.

Le canton étant caractérisé par sa vocation exportatrice, l'innovation s'avère bien entendu être un élément clé de la vitalité et de la prospérité du tissu économique cantonal.

Sans la capacité à maintenir et à retenir les richesses dans le canton, tous les efforts d'innovation sont en effet vains. L'accent est donc mis sur un ancrage durable des entreprises sur sol neuchâtelois et "tenter de conserver la propriété de sociétés en mains neuchâteloises". La stratégie proposée consiste à créer un environnement propice à une bonne intégration au travers de conditions-cadres favorables. Il s'agira aussi de renforcer l'image du canton au travers de capacités de lobbying par les acteurs économiques et académiques du canton et de mise en avant du savoir-faire local. Notre Ville souhaite être associée à ces démarches.

La valorisation des différentes régions du canton passe donc par un partenariat avec les communes. La Ville de Neuchâtel a une carte à jouer. Nous sommes animés de la volonté de développer encore à l'avenir la bonne collaboration déjà mise en place en matière de développement économique avec l'Etat et son Service de l'économie. Notre ville joue aujourd'hui un rôle moteur dans le développement et le rayonnement du Canton. Il est indispensable de pouvoir créer encore plus de synergies et de travailler dans un esprit partenarial basé sur la confiance, un état d'esprit et des buts partagés.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous formulons nos sincères vœux de succès. Nous espérons que des dynamiques positives créatrices de richesse seront induites, soutenues et renforcées, grâce à la nouvelle stratégie proposée dans le projet de loi sur l'appui au développement économique. Nous saluons cette nouvelle approche et nous nous engageons pour qu'elle soit couronnée de succès.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,



Christine Gaillard

Le vice-chancelier,



Bertrand Cottier